

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne du Sucre

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

La Société Tunisienne du Sucre informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire relatives à l'exercice 2012 n'ont pas eu lieu au cours de l'année 2013 en raison des difficultés rencontrées pour l'établissement des états financiers de l'exercice en question et que les discussions sont en cours avec l'Office de Commerce de la Tunisie pour la détermination de la prime de raffinage réelle pour les années 2010-2011-2012-2013 vu son incidence sur le revenu.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.